842Ab1
Oa

Q.

L'ABUZÉ EN COURT . LE DOC TRINAL DU TEMPS PRESENT

[LYON, TYPOGRAPHE INDÉTERMINÉ, VERS 1484]

Return this book on or before the
Latest Date stamped below.

University of Illinois Library

MAY – 3 1962

JAN 19 1966

L161—H41

Digitized by the Internet Archive
in 2025 with funding from
University of Illinois Urbana-Champaign

https://archive.org/details/labuzeencourtlyo00unse

L'ABUZÉ EN COURT

LE DOCTRINAL DU TEMPS PRESENT

PUBLIÉ PAR LES
SOINS DE CLAUDE
DALBANNE AUX FRAIS
DE L'ASSOCIATION
GUILLAUME LE ROY

CORRECTIONS

ABUZÉ EN COURT

Description du Fnc. *64*, ligne *5*, lire... q̄ Je n'ay...

DOCTRINAL

Description du Fnc. 1, ligne 4, lire ... monſeigne^{z} de charro^{y}‖

— — , ligne *6*, lire ... (*pl.* II).

— Fnc. 121, ligne *5*, lire ... q̃l euſt

— Fnc. 131, ligne 2, lire .... vielleſſe

— Fnc. 132, ligne 1, lire ... cõmebermites

— Fnc. *146*, ajouter ... (*pl.* III).

LIVRES A GRAVURES IMPRIMÉS A LYON

AU XV^e SIÈCLE

II

L'ABUZÉ EN COURT

[LYON, TYPOGRAPHE INDÉTERMINÉ, VERS 1484]

NOTICE DE E. DROZ

ASSOCIATION GUILLAUME LE ROY

LYON

L'ABUZÉ EN COURT [vers 1458].

Dans le prologue, l'auteur explique qu'il écrit son livre pour diriger les personnes vivant à la cour et pour leur éviter de succomber aux tentations qu'elles rencontrent sur leur chemin. Pour leur apprendre à se gouverner, il ne connaît pas de plus sûr moyen que de leur raconter un "exemple".

Passant, il y a peu de temps, près d'une église où l'on nourrit quelques pauvres, l'auteur rencontra un vieillard assez misérablement mis. Son pourpoint était si usé qu'on n'en reconnaissait pas l'étoffe, sa robe ne valait guère mieux, une dague brisée pendait à un petit ruban noué autour de la taille, ses chausses étaient déchirées, l'un de ses souliers était rond, l'autre pointu; quant à son chapeau il était plus long devant que derrière et cachait un petit bonnet lacé et fendu au-dessus de l'oreille qui rappelait que le pauvre homme avoit autrefois été des "loricars (dandys) qui en la court suyvoyent le chemin".

L'auteur, étonné de ces vestiges d'élégance, lui posa quelques questions auxquelles le "povre homme abuze en court", car c'est lui, répondit en racontant sa vie.

Dans sa jeunesse, il avait été assez bien élevé de sorte que son intelligence s'était développée et qu'il aurait facilement pu entrer au service d'un seigneur. Un maître lui avait enseigné à vivre sagement, sobrement, sans convoiter la vaine gloire de la vie de cour. Mais le maître avait à peine quitté son élève, que celui-ci fut accosté par un jeune homme "bien frisque et habillé sur l'amoureux". C'était Abus accompagné de Madame la Court. En un instant ils séduisent le jeune homme qui les suit. Arrivé à la cour, il y vit trois ou quatre mois avant d'être présenté à la dame de céans qui lui offre un petit cheval et lui confie la garde de deux chiens et d'un oiseau. Chargé de ces fonctions importantes, il devient le favori des dames pour lesquelles il compose chansons et ballades. Sur le conseil de Temps il se vêt à la dernière mode. Les dames et les toilettes lui font même négliger l'oiseau et les chiens qui restent quelques jours sans nourriture. Puis il fait la connaissance de Folle Amour pour laquelle il dépense la plus grande partie de ses biens. Comme la Court ne lui paye que rarement ses gages et que sa fortune est presque complètement dilapidée, il est obligé de confier ses vieux habits aux "relaveurs et regrateurs de robes" et aux "redoubeurs de pourpoins". Le voyant ruiné, les marchands refusent de lui faire crédit, il tente vainement d'atten-

p 58502

drir la Court en lui rappelant ses longs services, mais elle trouve mille prétextes pour lui refuser ses gages. Vieux, malade et pauvre il ne reste à l'Abuzé que l'hôpital où l'auteur l'a rencontré.

On le voit, l'ouvrage entier est une peinture des tristesses de la vie de cour, et il n'est pas difficile de découvrir que l'auteur n'a fait que paraphraser ce passage du CURIAL d'Alain Chartier : "La cour alleche friandement ceux qui y viennent en leur usant de fausses promesses. La cour ri au commencement à ceux qui entrent, et puis leur rechine après et aucunes fois les mort tresasprement. La cour retient les chetifs qui ne se scavent eslongner et tousjours advoue autorité et seigneurie sur ceux qu'elle a surmonté. La cour souvent aussi, par erreur, oblie ceux qui mieux servent et y despendent follement le leur pour enrichir ceux qui n'en sont pas dignes et qui l'ont très mal servi" [1].

L'ABUZÉ EN COURT eut certainement beaucoup de succès [2]. Nous en connaissons sept manuscrits [3], et plusieurs éditions. Comme pour le DOCTRINAL DU TEMPS PRESENT, Colard Mansion en donna la première et il attribua l'œuvre au roi René. D'où vient cette erreur ? est-ce une flatterie de courtisan ? nous ne le croyons pas. De toutes façons il est impossible de se représenter le roi René rédigeant un ouvrage contre la vie curiale. Nous avons de nombreuses données sur son activité littéraire et artistique, mais il n'est jamais question de l'Abuzé. D'autre part, le ms. franç. 1989 de la Bibliothèque nationale fut offert par le roi lui-même à Jean II, duc de Bourbon, et rien n'y indique que le texte soit l'œuvre du donateur [4].

Par contre, le ms. franç. 12775 porte une mention intéressante: "Cy fine l'Abuzé en court composé par noble homme Charles de Rochefort". Ce personnage est loin d'être un inconnu. Seigneur de Rochefort et de Chatillon en Bazois, il occupa les fonctions de premier chambellan du comte d'Etampes dans l'intimité duquel il semble avoir vécu. En 1430, il est fait prisonnier par René d'Anjou, en 1443, il assiste à la prise de Luxembourg, en 1450, il est accusé du rapt d'une jeune fille, en 1453, il prononce un vœu au banquet du faisan à Lille et il finit par mourir, le 31 mars 1458, sans vouloir accepter les Saints Sacrements [5]. Il est impossible de contrôler l'attribution du ms. franç. 12775, cependant elle est beaucoup plus vraisemblable que celle de l'édition de Colard Mansion que personne, au XV^e^ et au XVI^e^ siècle, n'a prise au sérieux et que seuls, le comte de Quatrebarbes et, après lui, M. Lecoy de la Marche, ont acceptée. Les détails relatifs au costume semblent bien indiquer que l'œuvre est de 1458 environ, la nouveauté des habits collants et courts, les bonnets pointus et ornés, les manches fendues y sont décrits. D'autre part, il est naturel qu'un ouvrage dirigé contre la vie de cour ait été écrit dans l'entourage des ducs de Bourgogne, les sei-

gneurs les plus fastueux de l'époque, et l'ABUZÉ EN COURT nous semble être une satire dirigée surtout contre la jeune bourgeoisie qui voulait imiter la noblesse.

E. DROZ

Notes :

1. ŒUVRES D'ALAIN CHARTIER, éd. Du Chesne, 1617, p. 400.
2. Ce qui n'empêcha pas Rabelais de s'en moquer sous le nom de BELINÉ EN COURT dans le catalogue grotesque qu'il a donné des livres de l'abbaye de Saint-Victor (II, chap. VII).
3. Bibl. nat., fonds franç. 1989, 12775, 25293 ; Chantilly 918 [299] ; Turin CXLIV. i. IV, 58 (qui fut brûlé dans l'incendie de 1904) ; Bruxelles, Bibl. royale 21551-21569 ; quant au ms. franç. 1695 de la Bibl. nat., qui était daté du 12 juillet 1473, il a disparu entre les années 1843 et 1868.
4. Voir L. Delisle, LE CABINET DES MANUSCRITS, t. I, pp. 93 et 168.
5. Voir LA CHRONIQUE d'Enguerrand de Monstrelet, publ. par Douët-d'Arcq, t. IV, p. 386, t. VI, pp. 63 et 91 ; celle d'Olivier de la Marche, publ. par Beaune et d'Arbaumont, t. II, p. 390, et celle de Jacques Du Clercq, publ. par J. A. C. Buchon, p. 110.

Editions anciennes :

1. [Bruges, Colard Mansion, c. 1480] ; f°.
   Pellechet-Polain, 21 ; Hain-Copinger, 29 ; Campbell, 2 ; Holtrop, M. T., 60 (131) c.
   Bibl. Nat., Ye 91 ; Wien, Nat. bibl., 21 E 30.
2. [Lyon, Typographe indéterminé, vers 1484] ; f°, gravures.
   Pellechet-Polain, 22 ; Hain, 30 ; Copinger, 8 ;
   Proctor, 8687 ; Thierry-Poux, XIX, 4 et 5.
   Bibl. Nat., Ye 94 ; Brit. mus. C. 6. b. 9.

3. Paris, Pierre le Caron, s. d.; 4°, gravures.
Pellechet/Polain, 23.
Poitiers, 164.
4. Vienne, Pierre Schenck, 1484; f°, gravures.
Pellechet/Polain, 24; Hain, 32; Thierry/Poux, XXVII, 4, 5 et 6.
Bibl. Nat. Ye 95; Arsenal, B/L. 19515bis.
5. [Lyon, Martin Havard, c. 1500]; 4°, gravures.
Hain, 31; Baudrier, III, 103.
Cat. Rothschild, I, 521; Cat. Pierpont Morgan, III, 617.
6. [Paris, Jehan II Trepperel, vers 1527]; 4°, gravures.
Cat. Rothschild, IV, 2829 (521 b).
7. Lyon, Jean Lambany (atelier de la Vve Barnabé Chaussard), [1529]; 4°, vignettes.
Baudrier, XI, 44; Harrisse, Excerpta Colombiniana, 2; J. Babelon, Bibl. franç. de F. Colomb, n° 2.
Séville, Colombine, O. 79/15.
8. Paris, Denis Janot, [après 1529]; 4°, gravures.
Berne, Bibl. de la Ville et de l'Université, Inc. III. 88 3.

Edition moderne :

Comte de Quatrebarbes, LES ŒUVRES DU ROI RENÉ, t. IV, p. 65.

L'ABUZÉ EN COURT, sans indications typographiques.

[Lyon, Typographe indéterminé, vers 1484].

Petit in-folio ; 64 feuillets non chiffrés ;
Caractères gothiques (A) ;

A

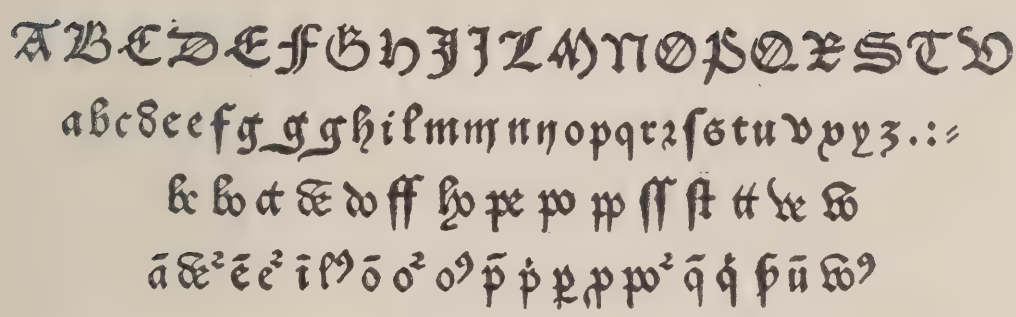

24 longues lignes (174 mm.), justifiées sur 124 mm. ;
1 feuillet blanc ? et signatures a [7], b — b [8] ;
Pas d'initiales, mais espaces blancs réservés de 2, 3 et 4 lignes, sans minuscules indicatrices ;
11 gravures sur bois ;
Filigranes : 2 roues dentées de S^te^ Catherine, avec manivelle (α, β) ; pot, surmonté d'une étoile, avec un croissant renversé sur la panse (γ), semblable à Briquet 12487 ; d'autres filigranes illisibles.

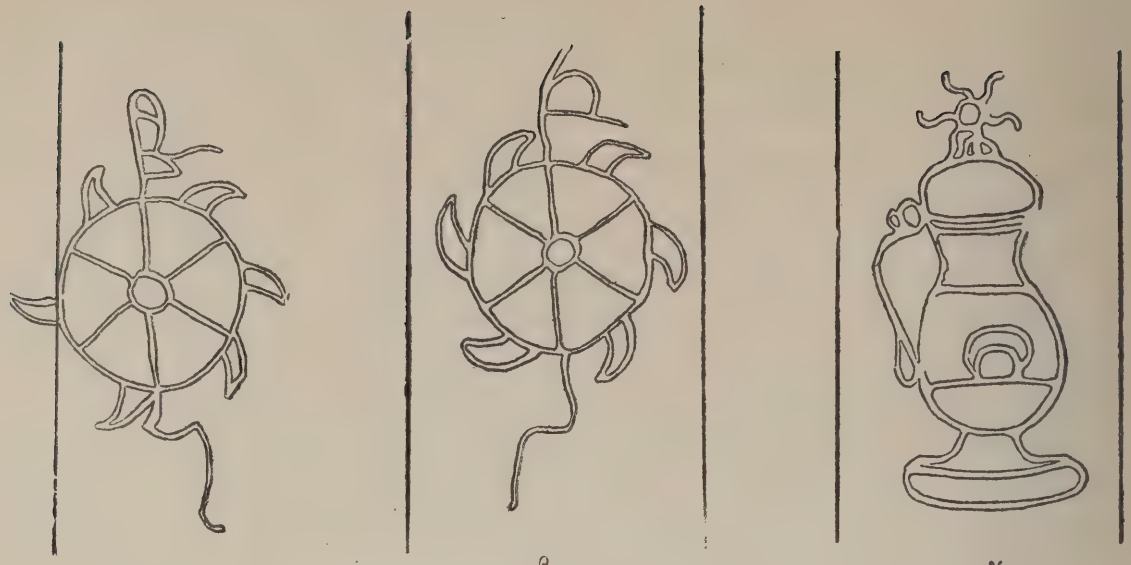

α β γ

Fnc. 1, *blanc ? manque ?*

Fnc. 2, *sign.* .a.i., *r°*, *l.* 1 : [A] Riſtote le treſſaige et prudent philoſophe par ‖ ſa ſouue raine doctrine a laiſſe ſe aulcun bon ‖ commencement ſans ung ſemblable moyen ‖ eſt en toute oeuure reprouuee et non digne ‖ de louenge.... (pl. I).

Fnc. 9, *sign.* bi, *r°*, *l.* 1 : cõme tout las de plus auant eſtudier. et luy demanday ‖ de troys pointz les solucions : sur...

Fnc. 64, [b 8], *v°*, *gravure, Maladie tient l'Abuzé qu'Abus montre au doigt*, H. 112 *mm.*, L. 122/6 *mm.*, (*gravure* 11) ; *au-dessous* : Or as tu ouye et bien veue toute ma vie et la veri ‖ te de mõ fait' et cõme Je fuz mene a loſpital pour ‖ leguerdon de mõ ſeruice et la recõpence de mõ tẽps ꝑdu. ‖ Et vueillez toy et les aultres qui a lire vous eſbatres mi ‖ eulx ꝑenſer et de meilleure heure a voſtre fait q̃ je nay fait ‖ au mien et a ceſte dangereuſe actente ne vous aſſerues ‖ de laquelle ſont peu de saiges perſõnes au dangier et poᶻ ‖ ce ſe garde qui ſe aimera. ‖ Explicit. ‖

Bibliothèque nationale, Ye 94; (les feuillets g i et g 8 ont été refaits par le procédé Pilinski, note du 31 mars 1863, ces 2 feuillets sont sans gravure).

Pellechet-Polain, I, 22 ; Hain, 30 ; Copinger, 8 ; Proctor, 8687.

Thierry-Poux, XIX, 4 et 5 ; Claudin, IV, pp. 366-375 ; Courboin, Hist. de la Gravure en France, I, 29 et 30.

(Communication de E. Droz).

Aristote le tressaige et prudent philosophe par
sa souueraine doctrine a laisse se aulcun bon
commencement sans vng semblable moyen
est en toute oeuure reprouuee et non digne
de louenge si par continuation Jusques a la fin dicelle
labeur nest tellement procede que la fin dicelle labeur
ace soit correspondent. Et suppose que le cõmẽcement
daucune oeure soit bõne et cõuenable. et la fin en soit
mauluaise et deshordonnee a poine pourra estre de bon
ne valeur

Et pour estre ainsi entẽdu entre toutes les entrepri
ses des creatures de quelconque estat quilz soyent du
plus grãt Jusques au moindre. Comme Il soit ainsi
que souuent verres aucune Jeune personne: la quelle
en ceste maniere en bonnes et raisonnablez opacions
duyra la continuacion de sa vie voire aucune partie
du temps puis au chief de certain espace p aucun mau
uais conseil ou par la suite et acõpaignement de quel
que meschante et dissolue compaignie. Ou sil eschiet
par laschete de couraige changera Icelles bõnes et ho
nestes conditions.

Comme sil est homme qui ait este soubze en boire et

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F.

Si & lautre couſte du feullet ſoit mis Ariſtote le treſſaige et prudẽt philoſophe et acte² & ce p̃ſent liure tout ſur bout ptant & egliſe maiſon ou hoſtel rencontrant labuze en habit court et mal en point vne grande bague au couſte. et tout mal faſonne.

I

Comment foleuiere est en guise dung gentil gallant bien frique et habille sur lamoureup et tient vng petit baton en son poing et parle a labuze qui est bien sur le gallant abille Et sen va ledit Abuze par vng chemī la dague derniere. Et en faisant maniere de soy retour ner po² parler a la court. Et est la court ou pres foleui ere et dit abuz a labuze.

Estant en celluy penſement ſe print Abus a moy treſgracieuſement et benignemẽt ſaluer et me diſt: mõ enfant doulx et gracieux Je vous prie que par vous ſaiche la matiere a quoy vous estes et en laquelle vous penſez. Car de la age en quoy Je vo⁹ voy ne deuſſies estre en ceſtuy estat Et par ainſi que vo⁹ nauez pas este nourry en lieu ou

Comment Folcuider et Abuz habillés en maniere de deux gentilz gallans. dont Folcuider a vne grande oreille qui passe par dessus le bonnet. Et parlant ensemble. et labuze tient la main sur la dague bien grande. Et dist Folcuider a Labuze.

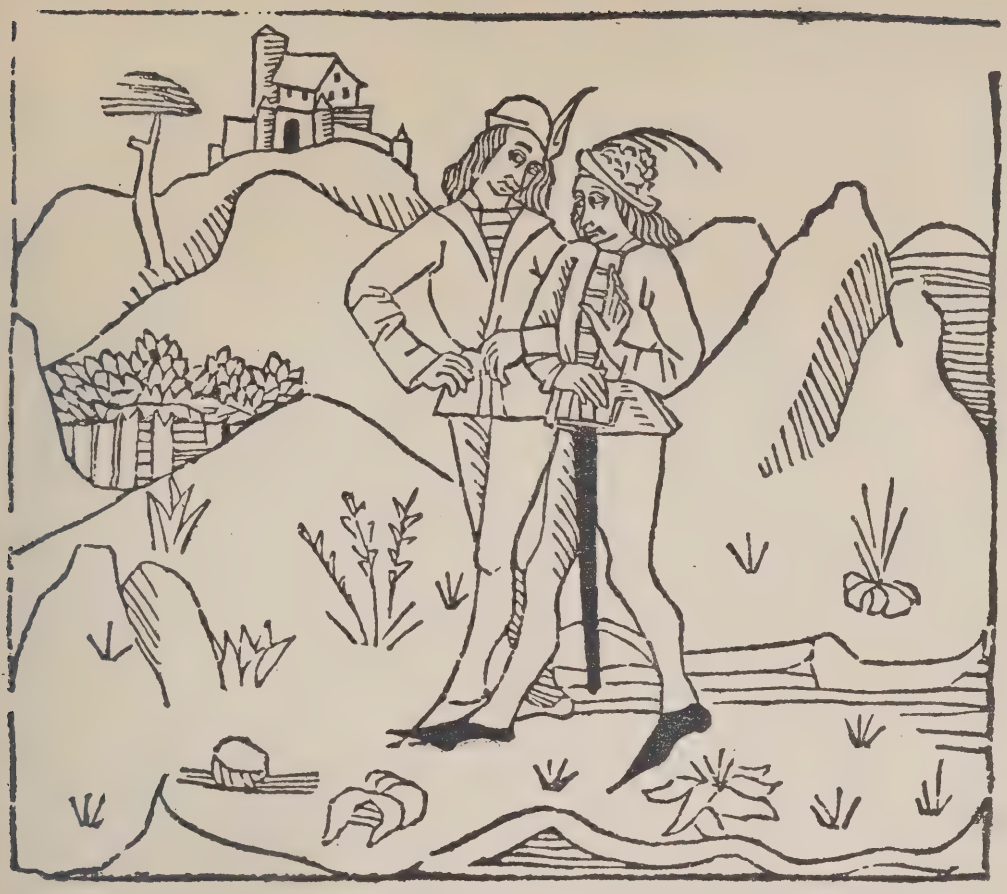

3

Pegerde ſi Je fuz bien lourt.
Dentrepzandze ẽ court la vie.
Mieulx meuſt vallu lozs eſtre ſourt.
Quauoir ouy leur Jangleric.

Cõmẽt labuze parle a lacteur tout ſur utko et eſt labu ze bien ppzement habille et latteur en ſon grant eſtat cõme a vng docteur appartient ſon chaperon fourre re reueſtu et dit labuze en ceſte maniere.

¶ Comment labuze eſt ſur vng cheual bien ey point et le cheual bien propice ad ce auecques vne hauſſe eſ pandue par deſſus larcon et ſon paige apres luy ſon oy ſeau ſur le poing et ey ceſte maniere ſey va par la vil le.

Cees cy comment en alant regardoie.
Si de chascun estoye regarde.——
Dees cy comment Je me lozicardoie.
Seruant a court ou mal me suis garde.——
Q2 voyes comment gueres Je nay tarde.——
A estre en court par abus descogneu.——
A lenfozner fait on le pain cournu.——

comme en ceste hiſtoire cy apres peulz regarder la figure.

Comment labuze eſt auecques vne belle fille ou demoiselle qui ſentre acollent en eulx faiſant grant chiere cõmẽt ſe Ilz vouloient aler dancer laquelle eſt appellee folle amour et dit labuze a lacteur.

6

Comment ma dame la courtesst atourneeen grant estat et labuze bien proprement habille dune robe courte la te stenueen luy suppliãt bien et piteusemẽt ce quil luy veult direen parlant et soy enclinant vers elle moult humble ment et luy presentant vne requeste.

Dame ie viens deuers vous.
Comme singuliere maistresse.
Et supplie a deuy genoulz.——
Que par vostre noble largesse.——
Acquites vers moy la promesse.——
Soubz laquelle auec vous me tiens.
Et ay tenu par Jeunesse.——
Affin dauoir de vous des biens.——

Comment ma dame la court est en son grãt estat atour
nee et la buze qui sera tout droit en luy suppliant le bõnet
en la main bien humblement en bien poure habillement
court toute dessiree sa robe et repetacee & plusieurs pieces
et retaillee & plusieurs coleurs et ma dame la court luy
respõd par bonne et simple maniere et luy fait de la main
signe quelle le pourueta bien Et le conseillier a qui ma
dame la court baille la dicte requeste pour la voir au cõ
seil.

QA dame pour dieu vous supplie.
Que ceste lettre quay emplye.
De mon fait vueilles visiter.
Et tel remede y donner.
A cil qui bien vous a seruie.
Quen laffin soubz vous nemendye.

Lacourt parle a labuze.

BIBLIOTHEQUE NAT

f.iii.

ay a ceſte heure bailler ma ſupplicacion a aucun qui la luy preſentaſt mais & chaſcun eſtoit a celle heure refuſee Comment en liſtoire precedant te ſera remonſtree.

Comment lacteur parle a labuze en luy remonſtrãt ſon fait et commẽt labuze pourſuit auecques ſa requeſte ma dame la court.

h.ü.

Commẽt labuze tient vng baton en sa main pour sapu
yer vng fardelet sur son col tout boiteux cõme las et tra
uaillé et lacteur luy remonstre ses faultes et le poure abu
ze le escoute sur son baton apuye. et parle labuze a lacteur

Ie cheminay en celle paine et trauail en cōtinuāt celluy voiage ou quel chemin me print vne maladie estāt en vng poure logis dont ne peulz celluy Jour ensuir la compaignie et demouray tout esgare. Et mō hoste lequel asses poure hōme estoit et qui nauoit cause volente ne de quoy plus me soustenir ne querir mes necessites. Si me dist que Je aduisasse po² moy vng aultre logis. et Je luy priay que pour celle nuyt seul mēt me voul

Labuze parle a lacteur.

Or vins a la porte de mon logis ou Je fuz prins et mene au lieu ou quel trouue tu mas. et en cheminant me tenoit pour ete par la manche et me bailla de lautre couste vne potance en la main. Et abus me poursuiuoit moy mon strant par derriere auec le doy et maladie me tenoit de ses mains la teste. Et en ce point prins pacience et men parti et nous en alasmes au repaire des seruiteurs qui en court ont le vent cõtraire et qui plus visent a bien seruir que a leurs besoignes et vueilles regarder comme Je fus et en quel triumphe mene au lieu ou quel trouue tu mas

Comment labuze fut mene a lopital.

Voz as tu ouye et bien veue toute ma vie et la verite de mō fait et cōme Je fuz mene a lospital pour leguerdon de mō seruice et la recōpence de mō tēps pdu. Et vueillez toy et les aultres qui a lire vous esbatres mieulx penser et de meilleure heure a vostre fait q̄ Je nay fait cy mien et a ceste dangereuse actente ne vous asserues de laquelle sont peu de saiges persōnes au dangier et pō ci se garde qui se aimera. ☙

Explicit./

TABLE DES GRAVURES

1	L'Acteur rencontre l'Abuzé	a.iiii, *r°*
2	L'Abuzé interpellé par Folcuider et Abus	c.iii, *r°*
3	Folcuider et l'Abuzé cheminent ensemble	[c7], *v°*
4	L'Abuzé parle à l'Acteur	d iii., *r°*
5	L'Abuzé à cheval, faucon au poing, est suivi de son page	e.i., *r°*
6	L'Abuzé et Folle Amour	[e 6], *r°*
7	L'Abuzé présente sa requête à la Court	f.ii., *v°*
8	La Court baille à un conseiller la requête de l'Abuzé	g.iii., *r°*
9	L'Acteur parle à l'Abuzé	h.ii., *r°*
10	L'Acteur remontre ses fautes à l'Abuzé	h.iii, *v°*
11	Maladie tient l'Abuzé qu'Abus montre au doigt	[h8], *v°*

II A

LE DOCTRINAL DU TEMPS PRESENT

[LYON, IMPRIMEUR DE L'ABUZÉ EN COURT, VERS 1484]

NOTICE DE E. DROZ

LE DOCTRINAL DU TEMPS PRÉSENT,

Pierre Michault, 1466.

Il a paru utile de donner une brève analyse de cet ouvrage qui jouit, pendant la fin du xv^e^ et le début du xvi^e^ siècle, d'une vogue assez grande pour mériter quatre éditions.

Le poème est dédié à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, par un secrétaire du comte de Charolais, son fils. L'auteur ne se nomme qu'à la fin, c'est Pierre Michault [1], auteur de la DANSE AUX AVEUGLES, de l'ADVOCAT DES DAMES [2], et d'une COMPLAINTE SUR LA MORT D'YSABEL DE PORTUGAL [3]. Dans le prologue du DOCTRINAL [4], il rappelle au duc que Martin le Franc et Georges Chastelain lui ont dédié d'importants ouvrages auprès desquels son poème sera bien insignifiant. Puis le récit commence : étant entré dans une forêt, l'auteur suit un ruisseau et arrive en une lande "loingtaine de gens" où il rencontre une dame "toute esgaree, dessainte et deschevelee qui fuioit grant alleure comment se chassee fust ou poursuye d'aucuns ses ennemis"; il la retient par sa manche. C'est Vertu qui se plaint d'être délaissée et d'avoir découvert, sous terre, une école où on lit "ung nouveau doctrinal".

Tous deux s'y rendent. Douze maîtres, sous la direction de Fausseté, recteur de l'école, commentent à leur façon le DOCTRINALE PUERORUM d'Alexandre de Villedieu. La première leçon, faite par Vantance, a pour sujet la déclinaison. Voici quelques exemples : le nominatif est la façon de se nommer en joignant à son nom quelque indication d'origine :

J'ay nom Loys, filleul de monseigneur,
J'ay nom Philippe ou Anthoine ou Henry
Et mon surnom est d'Inde la mineure,
De Sarragosse ou de Montlebery...

Le génitif rappelle l'origine de nos parents, origine naturellement flatteuse, qui doit être citée souvent :

Mon pere fust, direz vous, de Salerne
Et ma mere de ceulx de Quinquenpoix.
Ma grant mere descendit d'Olofferne
Et son mary des ducz de Vermandois...

Vaine gloire, dans la seconde leçon, parle des noms hétéroclites ou irréguliers;

comprenez qu'il est possible de dire la vérité en la modifiant quelque peu, d'assurer que vous êtes allé en Perse, que vous avez vu l'Olympe, de jouer tous les personnages et d'avoir l'air vaillant comme Rodrigues [5].

Le troisième maître est Mescognoissance, chargé d'enseigner aux élèves les degrés de comparaison. Son cours ne diffère guère de celui de Vaine gloire, il se résume en quelques mots : abaissez vos amis et élevez-vous à leurs dépens.

En entendant Concupiscence qui parle des genres masculin, féminin et neutre, Vertu, qui accompagne l'auteur, ne peut s'empêcher de se boucher les oreilles. Cette leçon sur "*hic*" et "*hec*" apprend aux hommes et aux femmes, aux maris et aux épouses à se conduire; quant à "*hoc*" il prouve que la neutralité est une chose précieuse.

L'auteur, après avoir entendu et réprouvé cet enseignement, va chez Détraction, qui se promène dans sa salle et n'est " point assis comme les aultres maistres precedans ", il s'agite, enlevant et remettant son bonnet et semble " droictement qu'il fut forsenné ". Comme les autres professeurs, il rappelle à ses élèves qu'il est utile de citer souvent les hauts faits des ancêtres :

Car nous vinsmes premier des Scipions
Que chescun scet avoir cueurs de lions...

tandis que les autres hommes sont certainement "venuz d'exil". Puis il passe à l'étude du supin :

Qu'est de suppin ? a cella je traveille
Et le vous glose.
Enfans, suppins c'est a dire une chose
Que l'on va faire, ou faire on la propose...

On le voit, toute cette lecture " des suppins ne tend a aultre fin que a exaltacion de soy mesmes et a contempt et detraction d'aultruy, qui sont deux faulx vices et abhominables ".

Le maître suivant, qui s'appelle Rumeur, parle des verbes défectifs. Voici le résumé de sa leçon :

Doncq enfans soiez diligens
De faire murmuracions
Et rumeur entre toutes gens
En parlant par detractions.
Ce sont les exposicions
Que sur nostre texte vous baille,
Aiez les resolucions
Tellement que riens ne vous faille.

L'auteur entend ensuite Cuider, qui autrefois avait été païen, et s'était appelé Présumpcion : on devine quel peut être son enseignement.

Le huitième maître, Ambicion, est " en ung siege royal et tousjours tend ses mains en hault, cuydant prendre une coronne et ung ceptre qui dessus luy pendent ". Une foule d'élèves se pressent à son cours qui tous sont désireux d'apprendre sa doctrine. Sous prétexte de parler du régime des mots, il répète, comme ses collègues, que le nominatif sert à magnifier son nom et qu'il est avantageux d'afficher quelque titre :

Disant Loys ou Charles de Tartas,
Roy d'Orient, prince de Carcassonne...

L'auteur, effrayé, fuit cet enseignement et tombe dans la classe de Rapine qui tient un " crocq en sa main " et enseigne à acquérir les biens immeubles par la force, la ruse, l'extorsion et l'usure. Le dixième maître, Corruption, parle des syllabes brèves et longues. Il recommande de parler bref et court aux pauvres gens,

Mais, par Saint Jehan, s'on vous apporte
Or et argent a vostre porte
Il convient parler longuement...

Flaterie traite de l'accentuation. L'accent grave oblige à avoir " fier maintien " :

Et voix partant d'une profundité
De l'estomach en gros et rude engin
Contrefaisant le saige...

L'accent aigu est le plus important. Il permet de médire de son prochain, de le blâmer et de le rabaisser.

Le dernier maître, Derrision, termine cet enseignement en traitant des figures grammaticales. Son cours est d'une telle prolixité que l'auteur n'en peut noter qu'une faible partie.

Les élèves ayant parcouru tout le DOCTRINALE PUERORUM, Faulceté leur fait passer un examen à la fin duquel elle délivre quantité de grades ; les nouveaux docteurs au bonnet rond, les licenciés et les bacheliers se mettent immédiatement à l'œuvre et enseignent à leur tour la doctrine qu'ils ont reçue. Vertu, affolée, s'enfuit en s'arrachant les cheveux. L'auteur la rejoint. Elle le conduit dans son école, " mais les abreceaux, ronces et grandes herbes avoient tellement offusqué le passaige a cause du long temps qu'il n'avoit été frequenté que grant paine estoit d'y pouvoir cheminer " ; Vertu lui fait les honneurs de son hôtel poussiéreux où les bancs sont rongés des vers. Justice, Prudence, Actrempance et Force, qui en forment le corps enseignant, se lamentent d'être oubliées.

Vertu ramène l'auteur dans la lande où elle l'a trouvé le matin, et le quitte après

lui avoir demandé d'écrire tout ce qu'il a vu et entendu. Dans la dernière strophe, Pierre Michault se nomme et indique, au moyen d'un rébus, que l'ouvrage a été composé en 1466.

Ce long ouvrage, où douze Vices enseignent les moyens d'arriver rapidement aux honneurs mondains et à acquérir les richesses par le mensonge et la flatterie, est bien ennuyeux. Nous y voyons l'inhabileté de Pierre Michault, auteur didactique et moralisant, qui ne sait pas varier ses effets et met les mêmes paroles dans la bouche des douze maîtres successifs. Heureusement pour nous, l'auteur y a noté avec adresse les travers des nouveaux riches, des parvenus et des mercantis du xv^e^ siècle. Le DOCTRINAL DU TEMPS PRESENT est, à chaque page, égayé par quelque trait piquant et inattendu. Nous y apprenons exactement comment était vêtu le jeune "gorgias" de 1466, quelles étaient ses ambitions, ses façons de parler et de penser.

E. DROZ

Notes:

1. Voir A. Piaget, PIERRE MICHAULT ET MICHAULT TAILLEVENT, Romania, t. XVIII (1889), p. 438.
2. Il a été imprimé dans le JARDIN DE PLAISANCE, éd. Vérard. fol. CXCI.
3. Elle a été publiée, ainsi que la DANSE AUX AVEUGLES, par Lambert Doux fils, Lille, 1748, p. A 4 et p. 137.
4. Paris, Bibl. nat., fonds franç. 1653, 1654, 1655/6, 2367; Munich, Bayr. Staats/bibliothek, cod. 6; et un ms. dans une bibliothèque privée américaine.
5. Allusion au capitaine de compagnie Rodrigues de Villandrado.

Editions:

1. Bruges, Colard Mansion, [c. 1479]; 8°.
   Hain/Copinger, 11140; Campbell, 1253.
   Bibl. nat., Ye 89; Wien, Nat. bibl., 21 E 29.
2. [Lyon, Imprimeur de l'Abuzé en Court, vers 1484]; f°, gravures.
   Hain, 11139 ?; Copinger 4021.
   Bibl. nat., Ye 90, Ye 90^bis^; Aix, 131 (Cat. Aude); Troyes, B/L. E 3057.
3. Harlem, [Jacob Bellaert], 1486; 4°, gravures.
   Copinger, 4022; Campbell, 1254.
4. Genève, Jacques Vivian, 1522; 4°, gravures.
   Delisle, 1235.
   Bibl. nat., Ye 858; Chantilly, Musée Condé, III, F 38.
5. Genève, s. typ. et s. d.; 4°, gravures.
   Brunet, III, col. 1700.

PIERRE MICHAULT, LE DOCTRINAL DU TEMPS PRESENT, sans indications typographiques ;

[Lyon, Imprimeur de l'Abuzé en Court, vers 1484].

Petit in-folio ; 146 feuillets non chiffrés ;
Caractères gothiques (A) ;

A

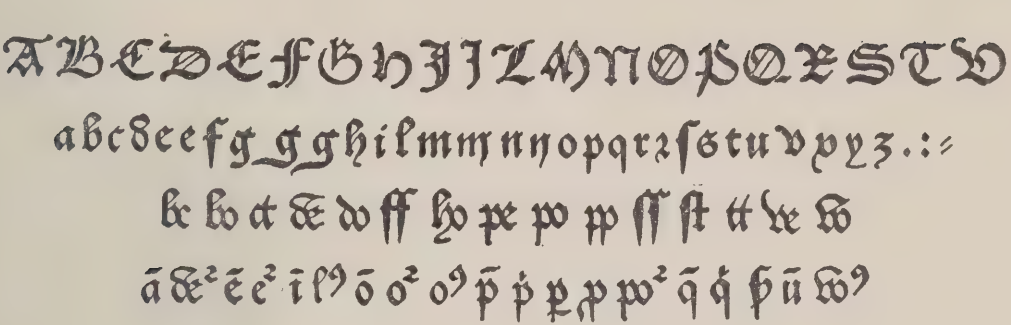

25 longues lignes (182 mm.), mais aussi 23 ou 24 lignes, justifiées sur 120 mm.,
Signatures a^{6}, b — b^{8}, J^{8}, k — n^{6}, o — r^{8}, s — t^{10} ;
Pas d'initiales, mais espaces blancs réservés de 2, 3 et 4 lignes, sans minuscules indicatrices ;
17 gravures sur bois, dont plusieurs répétées ;
Filigranes : 2 pots, surmontés d'une étoile, avec un croissant renversé sur la panse (γ, δ), semblables à Briquet 12487 ; 3 pots surmontés d'une étoile (ε, ζ, η), semblables à Briquet 12488 ; 3 branches surmontées d'un G (θ, ι, κ) ; 2 monogrammes (λ, μ), semblables à Briquet 9859 ; 2 raisins (ν, ξ), ξ = Briquet 13004.

ζ
ε
δ
η
ζ
κ
ι
θ

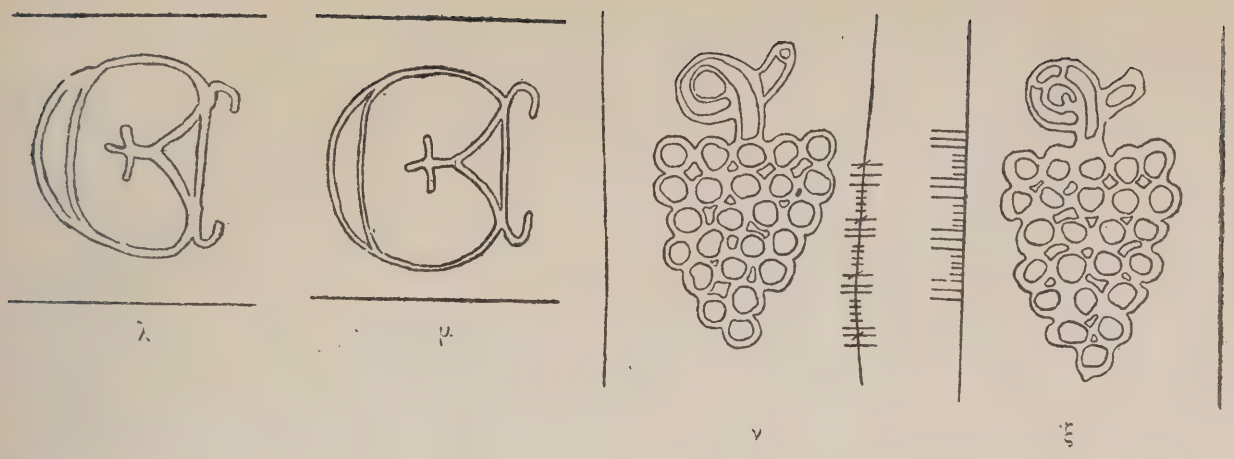

Fnc. 1, *sign.* a.i, *r°*, *l.* 1 : [A] Treſexcellent et treſuictorieux prīce Mon ‖ treſre doubte et ſouuerain ſeigneur mon ſeig ‖ neur le duc de bourgoingne de brebant et ce ‖ tera vrē treſobeiſſāt orateur et ſubget Pier ‖ re michault humble ſecretaire de monſeigneur[r] de charro / lois voſtre filz Accroiſſance de loz : multiplicacion don ‖ neur et entiere perfection de gloire. ‖ 1 *ligne en blanc* ‖ [F] Aiſant diſ- cours.... (*pl.* X).

v°, *l.* 20 : ter en conſideracion ſeulemēt du bon deſir par lequel Je ‖ procede. ‖ *le reste en blanc.*

Fnc. 2, *sign.* a.ii., *r°*, *l.* 1 :

[E] N champ ſeme de conuenables grainnes
Bien cultiue en ſaiſon raiſonnable
Ou on eſpoire auoir fruit delictable
Chardon croiſt bien ayant pointes vilaines
1 *ligne en blanc*
Lodeur ſouef...

Fnc. 7, *sign.* b.i., *r°*, *l.* 1 :

Et mon ſurnom eſt dinde la mineur
De ſarragoſſe ou....

Fnc. 121, *sign.* r.iii., *v°*, *au-dessous de la gravure*, *l.* 3 : ... Je mapchay de la p̄miere chayere q̆ ‖ eſtoit au ſeneſtre lez de la porte et y viz aucūes hiſtoi / ‖ res ētailles et grauees Mais elles eſtoiēt ſi āciēnes q̄ ‖ Fnc. 124, *sign.* r.iiii., *r°*, *l.* 1 : riēs ny auoit dētier Si apperceuz cōe traian vēgea la ‖ fēme de la mort de ſon filz et la retribu- cion q̆ leuſt de ce ‖ faire Je viz auſſi cōe milus cōdēpna ſes deux ēfās a ‖ mort (*grav.* 17 et 18).

Fnc. 128 [r8], *v°*, *l.* 13 : ... Et eſtoit ſa cha ‖ yere couuerte dung drap de ſoie bleu Ou quel eſtoi ten ‖ brodeure dor fin la vie du roy ſalomon et celle de cy ‖ rus le roy de perſe auec pluſieurs philosophes...

Fnc. 131 [f5], *v°*, l. 21 : ... Si ‖ alay a lautre anglet de leſcolle au long de la chayne et ‖ viz en la tierce chayere pluſieurs ymaiges tous enfu ‖ mez par vieilleſſe Et pource quilz ne pouoient eſtre ‖ apperceuz que a grant paine Je ne me efforcay point ‖ Fnc. 132 [f6], *r°*, *l.* 1 : de le congnoiſtre ſi non quilz eſtoient cõm ebermites ‖ et philozophes...

Fnc. 137, *sign.*. t.i., *v°*, *l.* 7 : ... apres ce vinſ ‖ mes a la derniere chayere q̃ eſtoit adextre pres de la porte ‖ En la quelle Je vis les ymages de berculles ulixes ‖ et autres aſſez dont lung fendoit ung lyon· Laultre ‖ abbatoit une maiſon. Laultre eſtoit armee et tenoit leſ ‖ pee nue. Et ainſi des aultres Car Je ne aduiſay gaires ‖ a la compoſi cion de la chayere fors a la dame y ſeac q̃ ‖ eſtoit nommee force...

Fnc. 146, [t 10], *r°*, *l.* 1 :

Or octroit dieu tant de vertu aux princes
Et aux ſubgetz...
l. 17 :
Le doctrinal du temps preſent en gre
2 lignes en blanc,
Ung treppier et quatre croyſſans
Par ſix croix auec ſix nains faire
Vous ferons eſtre congnoiſſans
Sans faillir de mon milliaire
le reste en blanc ; v° blanc.

Méjanes, Aix, cat. Aude 131 ; Bibliothèque de la Ville de Troyes, B/L. E 3057 (incomplet).

Hain, 11139 ? ; Copinger, 4021 ; Claudin, IV, pp. 375/383.

Henri Bouchot (Un ancêtre de la gravure sur bois, pp. 126 et 127) cite les textes des feuillets 121, 128, 131 et 137, et croit qu'au feuillet 121 il s'agit de sculptures, tandis que Claudin (IV, pp. 382 et 383) pense au contraire qu'il est question de gravures. L'un et l'autre s'accordent sur l'importance de ces documents pour l'histoire de l'art à la cour de Bourgogne.

Treſexcellent et treſuictorieux prīce Mon treſredoubte et ſouuerain ſeigneur mon ſeigneur le duc de bourgoingne de brebant et cetera vrē treſobeiſſāt orateur et ſubget Pierre michault humble ſecretaire de monſeigne² de charroloys voſtre filz Accroiſſance de loz: multiplicacion dhonneur et entiere perfection de gloire.

Aiſant diſcours entre les matieres a preſent logees en la celluſe de mon entendement debile Ay Juge celle dont parle le preſent traictie: plus prompte a eſcripre Par quoy Jay differe et mis en ſurceāce toutes aultres. Et par vne audace qui peut eſtre ſera dicte temeraire me ſuis entremis de ceſte cy rediger en forme. Et le tout ay preſume vous preſenter. Combien q̄ non ſans altercacion en moy meſmes. Car doubtant que la rudeſſe de mon engin ne feiſt congnoiſſance de mon ignorance ay cuidē reſiſter de mectre ceſte oeuure a lumiere. Mais daultre part deuoir et obeiſſance mon tel ſemēt aguilloune que reſiſtence na eu lieu. Ains apres toute variacion de ſi ou de non a eſte vaincue. Et par ainſi faiz la groſſeur de mon engin aperte et manifeſte. Laquelle encores eſtoit a pluſieurs Incongnue. Combien que ſe le lieu de ma naiſſance eſt a droit regarde et mon

grant alleure comment se chassee fust ou pourſuye dau
cuns ses ēnemis Quāt ie lapceuy ie lui vins alencon
tre affin q̄lle ne se detournast et tāt fiz q̄ fuz pchain delle
Lors elle se voult retourner a destre contre le ruisseau
pour prandre aultre voie Mais Je la retins par la man.
che de sa cocte Adonc q̄s elle sarresta et cōme fēme plaine
dēnuy. me diſt. Helas laiſiez moy aler et Je luy reſpōdiz

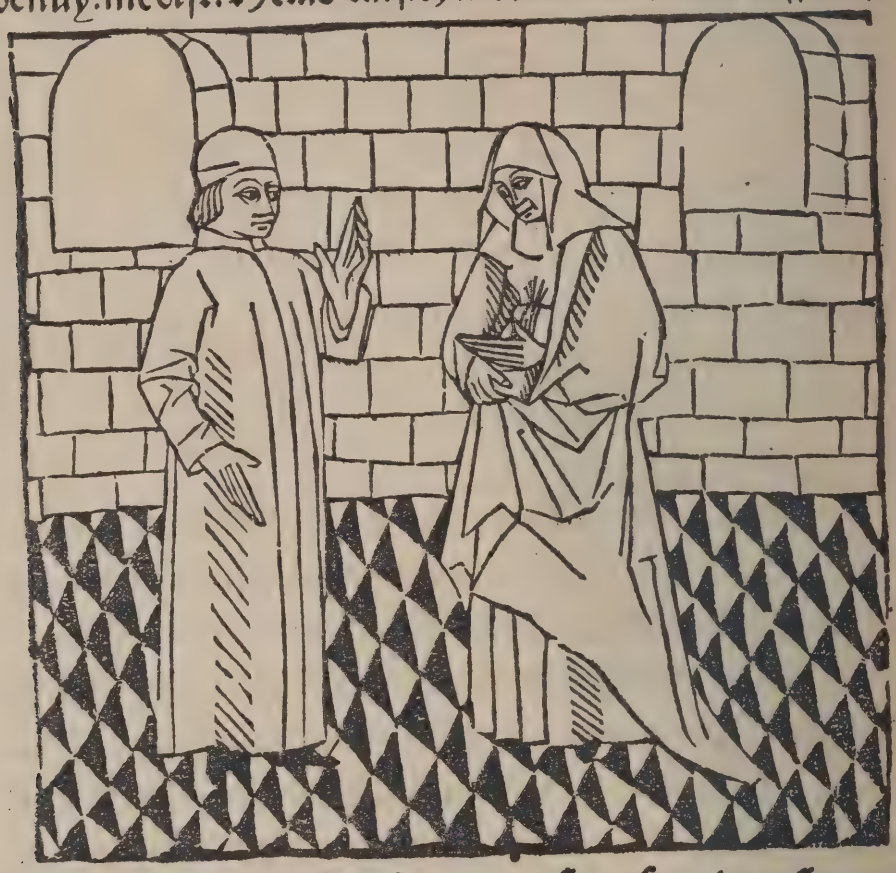

Dame ne vous desplaise poīt. car ſans ſauoir vrē nom

Evis par ce breuet que vantãce estoit le premier maistre subalterne ordonne par faulsete si me pensay que la doctrine deuoit estre selon la ppriete des maistres Lors vertu sarresta la escrire aucuns escoliers Et aussi feiz Je pour ouyr lire ce premier chappitre qui estoit des declinoisons cõme disoit le tiltre Adoncques maistre vantance po² peruenir a sa lecture fist signe de silence aup escoliers Et Jlz comme bons disciples tantost se teurent Et le maistre commenca a lire et deist

Qui fera vous meſmes congnoiſtre
Et ceſt ce que deuez accroiſtre

Trois degrez de ceſte ſcience
Je vous declaireray cy en ce
Preſent chapitre que liſons
Qui peuuent leur magnificence
Lung ſur laultre ſans reſiſtence
Ceſt le droit des comparaiſons

Ous escolliers qui desirez construire
Cy vous pouuez despeter et desduire
Pour mectre tost vostre pratique en bruit
Car vous auez la facon et le stille
Quant vous aurez entendement habille
Pour tost sauoir comme tout se construit

Construction est a dire edifice
Tas ou amas non regardant Justice .m.i.

Mectre en effect par pratique ſongneuſe
Se voſtre engin a ſauoir ſe conuent
De treſtous vous nen Ira vng de cent
Qui nait en luy par ce fortune eureuſe
Ayez doncques entente deſireuſe
Et aprenez entretant quon vous monſtre
Car qui ne ſcet eſt repute pour monſtre

Lacteintſe fait en chcantant proprement

qui estoient assises empres les murs & lescolle ainsi cõme en vng quadrãgle. Ou meilleu & lescolle auoit vng pilier q̃ le tout soustenoit. En chescune chayere seoit vne dame Mais toutes sẽbloiẽt estre en dormies.

Lescolle estoit toute plaine & poulciere et les bãcz dicelle mãgiez & vers et le hault plãchier plain daraignes ainsi q̃ lieu ĩhabite. Jen ay chay & la p̃miere chayere q̃ estoit au senestre lez & la porte et y viz aucũes histoires ẽtaillees et grauces Mais elles estoiẽt si ãciẽnes q̃

tiẽs ny auoit dẽtier Si appereuz cõe traian vẽgea la
fẽme de la mozt de ſen filz et la retribucion q̃l euſt de ce
faire Je viz auſſi cõe miſus cõdẽpna ſes duy ẽfãs a
mozt En celle chayere ſeoit vne dãe q̃ auoit vne dyade
me & ples en ſa main & ptre vne eſpee et en lautre vne
balãce la q̃lle eſtoit nõmee Juſtice Quãt Jela viz Je pẽ
ſay q̃lle liroit Mais vertu me diſt q̃ pour ce q̃lle nauoit
nulz eſcolliers elle ne liroit poĩt Et quãt Juſtice ot ſoſ
pire elle commẽca a ſe plaindre en ceſte forme. r.iiii.

O temps Jadiz doulx floriſſant eaige
Quant premier tint ſiege & eſcolle ouuerte
Je fiz mainte ame en ſaincte amour expperte.
Moyen les fruiz & leur enclin couraige.
Car pratiquans mes maintien et vſaige
Seeurent trouuer toute choſe couuerte
Suyr tout bien euiter toute verte
Si feiz maint homme en renommee ſaige

.ſ.i.

& le cognoistre si non quilz estoient cõme hermites et philozophes Et en la chayere seoit vne dame qui tenant elle auoit vne tasse dor et mectoit leaue en la tasse a vne aiguiere dargent Et en sa senestre tenoit vng frain a gouuerner cheual Ceste cy se nommoit actrempance Car ainsi le feist elle. Et quant elle apperceust prudence estre appaisee & sa doleance ceste cy print son propos en telle maniere.

Oultreſſois Jay adzecie pluſieurs cueurs
Eſquelz Jauoie habitacle et mon temple
Et mes ſeruans Jay eſleue ſeigneurs
Tant quauiourduy on les tient en exemple
Et pour le bzief qui bien mes faitz contemple
Peut perceuoir quilz furent grans et hault⁹
Mais apzeſent tout cueur viuant plus ſemple
Mains & vertu que & vices ſi fault⁹

.t.ii.

Or octroit dieu tant de vertu aux princes
Et aux subgetz tel deuoir & nature
Que viure en paix puissent en leurs prouinces
Et esloigner tous debas et gros minces
Eulx preseruant de tort faire et diminure
Tant quen la fin chescune crature
Moyen les faiz de vertu puist auoir
En paradis pdurable manoir

Michault empres vne pierre tresrude
Pource forger vouloit asseoir son enclume
Ainsi monstrant lerreur de son estude
A compose en ceste plenitude
Le contenu de ce petit volume
Prince excellent vostre doulce coustume
Recoiue ainsi quaultresfois a monstre
Le doctrinal du temps present en gre

Vng trepier et quatre croyssans
Par six croix auec six nains faire
Vous ferons estre congnoissans
Sans faillir de mon milliaire

TABLE DES GRAVURES

12	Rencontre de Vertu	.a.iii., *r°*
13	Chaire de Vantance	[a6], *v°*
	— de Detraction	[g7], *r°*
	— de Rumeur	[h6], *v°*
14	— de Meſcongnoiſſance	.e.ii., *v°*
	— de Ambicion	[k6], *r°*
15	— de Vaine gloire	[c7], *v°*
	— de Cuider	.J.iiii., *v°*
	— de Rapine	.n.i., *r°*
16	— de Concupiſcence	[f5], *v°*
	— de Flaterie	[o7], *v°*
	— de Derriſion	[p8], *r°*
17	Ecole de Vertu	.r.iii., *v°*
18	Chaire de Justice	[r4], *r°*
19	— de Prudence	.f.i., *r°*
20	— de Actrempance	[f6], *r°*
21	— de Force	.t.ii., *r°*

IMPRIMÉ PAR M. AUDIN ET CIE

IL A ÉTÉ TIRÉ 50 EXEMPLAIRES
SUR VÉLIN DE MONTGOLFIER

Déjà paru, dans la même collection,

FASCICULE I

LÉGENDE DORÉE EN FRANÇAIS

LYON, M. HUSZ ET HONGRE, 1483

LYON, M. HUSZ, 1484

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 126457024